



LUTTES
SOLIDARITES
TRAVAIL



P705187
bpost
PB-PP B-01297
BELGIE(N)-BELGIQUE
BUREAU
DE
DEPÔT :
5000
NAMUR

ED- RESP. : ANDREE DEFAUX, RUE PEPIN, 64, 5000 NAMUR. PRIX : 1€. MENSUEL. N°374 Septembre 2020

SOLIDARITES

MOTEURS DE CHANGEMENTS



« Il quarto stato, 2014 », mouvement LST

SOMMAIRE

- P.2 **ANDENNE – ENVIE DE RETRAVAILLER**
Une militante garde courage et espoir malgré les difficultés
- P.3 **FEDERATION- NOS DROITS – DES COURRIERS**
Comment y réagir ?
- P.4 **FEDERATION – SOLIDARITE**
Pour moi, la solidarité, c'est...
- P.5 **FEDERATION- SOLIDARITE**
Pour moi, la solidarité c'est...
- P.6 **FEDERATION- PROPOSITION DE LOI PRENATAL**
Une mesure contreproductive
- P.7 **ANDENNE-HORS CADRE « A PETITS PAS »**
- P.8 **ÇA SE PASSE PETITES NOUVELLES -**

EDITORIAL

Début des années quatre-vingts pour solidifier nos engagements dans les luttes permanentes portées par les populations les plus opprimées, nous avons décidé, dans nos rencontres de la « cave » de Namur à l'époque, de prendre un nom et de créer une asbl. Nous avons choisi trois mots qui caractérisent nos réalités de vie, nos espérances et les nombreux défis qu'une transformation de la société nous impose.

- Luttes :** car notre vie est une lutte pour survivre et pour sortir de la misère : nos luttes permettront de faire reculer l'extrême pauvreté, ici et ailleurs.
- Solidarités :** car c'est ensemble que nous ferons reculer la misère ; les solidarités sont le moteur de ce changement.
- Travail :** car, pour sortir de l'assistance, ce que nous réalisons ensemble est un travail que nous voulons voir reconnu.

Ce que recouvrent ces trois mots peut se vivre et se dire de multiples façons. « Nous résistons tous les jours à la misère et nous luttons pour que toutes et tous accèdent à une sécurité d'existence, hors des violences que produisent les inégalités, le mépris, la relégation.

Ces luttes permanentes imposent de nombreuses solidarités, très fragiles, et souvent réprimées, voire criminalisées. Tout ce temps que nous passons à soutenir des personnes et des familles, à réfléchir et interpeller, c'est un travail essentiel pour construire une société plus humaine.

A travers nos luttes, nos solidarités, nous travaillons à la construction d'une société que nous voulons plus humaine, plus juste. Pour ce « travail », nous sommes toutes et tous invités, en veillant à ce que ces trois mots restent enracinés dans le terrain humain qui les a « mariés » pour vivre « LST ».

L. Lefebvre

En supplément, l'affiche de notre campagne « transparents »

voir notre site. <https://www.mouvement-lst.org/resume.html>

Que celui ou celle qui sait lire, lise et PARTAGE ce JOURNAL avec celui ou celle qui n'a pas pu apprendre à LIRE.

ANDENNE

ENVIE DE RETRAVAILLER

UNE MILITANTE GARDE ESPOIR ET COURAGE MALGRÉ TOUTES LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES.

TRAVAILLER

J'ai été à l'école jusque mes 22 ans à l'Athénée Mariette Delahaut à Jambes. J'apprenais la cuisine et cela me plaisait beaucoup. Il y avait aussi dessin, calcul, etc... mais je n'aimais pas.

J'ai commencé à travailler à Namur à 22 ans en atelier protégé. J'ai fait une semaine d'essai et après, on m'a engagée. Le chef responsable de l'atelier était content de moi. J'emballais les chocolats, je les organisais dans des boîtes, et puis dans les sachets et enfin je faisais les nœuds.

Cela fait 18-19 ans que je suis là-bas. Je m'entends bien avec tout le monde. Mais pour le moment, il y a du chômage technique et je ne travaille pas car je suis en maladie.

L'atelier a déménagé pour que tout le monde soit réuni. Je prends le bus de 6H00 pour arriver à Namur à 6H30. De là, je reprends un autre bus pour aller au zoning et c'est l'atelier qui le paie.

A Namur, j'attends mon copain. Je pars à 7H10 de la gare pour arriver à 7H30-7H45 au travail. Je me lève à 4H30 ! Je rentre à 18H30 à la maison quand j'ai mon bus de 17H30. Sinon, je rentre à 18H50.

Le temps de faire le ménage à la maison, le souper, la vaisselle, etc... et il est plus de 22H00 quand j'arrête. Le vendredi, il est 14H30 quand on finit, c'est plus agréable...

Mes collègues sont supers. Je ne quitterais pas mon travail pour tout l'or du monde. Je ne voudrais pas que mon médecin me dise d'arrêter car mon travail ; c'est tout pour moi ! Je ne saurais pas rester à la maison.

Quand je vais travailler, pourtant, je stresse, parce que je me tracasse pour ma maison.

J'ai toujours peur qu'il arrive quelque chose (un incendie ou je ne sais pas...). J'aime trop mon travail et je ne saurais pas rester sans !

Cela me soulage parce que je vois des autres têtes, je bouge, je sors de chez moi. Mes collègues m'écoutent et je suis bien avec eux. J'ai une bonne relation avec tous. Ils prennent de mes nouvelles. J'ai une collègue qui sonne tous les jours pour voir comment je vais.

Ils m'apprécient et je les apprécie. Je suis bien quand je suis au boulot. C'est le bonheur pour moi d'aller travailler. Pourtant quand je rentre, j'ai encore la maison à entretenir comme tout le monde après sa journée. Quand arrive le week-end, je suis fatiguée.

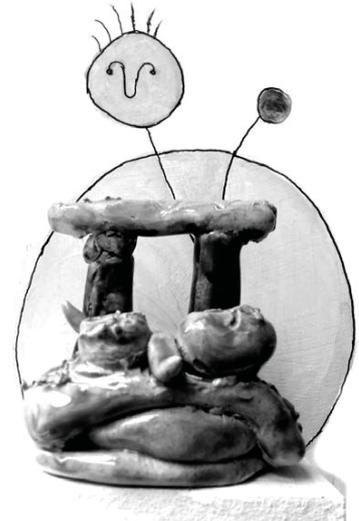
ARRÊT FORCÉ

Maintenant, ça va faire plusieurs mois que je ne travaille plus car j'ai des douleurs dans un bras qui vont jusqu'à m'empêcher de dormir et je commence à les ressentir aussi dans l'autre. On m'a plâtrée 3 semaines mais ça n'a servi à rien.

On vit avec ; on n'a pas le choix, en attendant. Tellement tout cela me fatigue, je suis tombée deux fois déjà et j'ai un hématome et le coccyx déplacé. Sans compter le poids que j'ai perdu !

Je suis sur la mutuelle. Pendant trois semaines, je n'ai pas eu de sous de mon administrateur. Les papiers ne se faisaient pas à temps et à heure.

Mon ami a alors remis tout en ordre. Avec lui, on a fait les démarches pour tout régler.



Réalisation de l'atelier terre 2018-2019 CEC LST Andenne

J'aimerais bien être comme tout le monde, être heureuse.

COURAGE

Tout ce que je veux, c'est que ça s'arrange pour mon bras. J'aimerais être guérie et être tranquille. Retrouver ma santé d'avant, être bien, être heureuse. Au fond de moi, je suis malheureuse mais je ne le montre pas. Des fois, je pleure dans ma chambre.

Après l'opération, je dois faire de la kiné et j'espère reprendre le travail. Je veux retrouver ma santé et mon bras, et oublier les tracas. Je stresse et dans ma tête ça travaille.

Mon fils a dit que je n'étais plus sa mère. Il a 18 ans. Mon gamin me manque parce que ça fait plus de deux mois que je ne l'ai pas vu. J'ai envie de le voir. La vie n'est pas évidente.

Ma maison représente tout pour moi. C'est ma vie. Si je ne l'avais pas, je serais malheureuse. Je l'adore, j'y suis bien. Je me sens bien dedans. C'est un petit nid.

C'est mes yeux, ma vie. Je ne supporterais pas de la vendre et c'est pour ça que je me défends pour la garder.

NOS DROITS

DES COURRIERS, DES REPONSES, DES DELAIS : COMMENT SE PROTEGER ?

Chacun de nous reçoit régulièrement des courriers importants : de son propriétaire, de son fournisseur d'énergie, de son organisme de chômage, de sa caisse d'allocations familiales, d'huissiers, d'avocats.

COMMENT Y REAGIR ? PRUDENCE ET VIGILANCE !

Vigilance, car il n'est pas simple de connaître exactement les droits et obligations de l'organisme qui envoie le courrier. Plusieurs lois organisent diverses procédures de recouvrement de dettes, avec des formalités et des délais précis, et certains acteurs (huissier ou avocat par exemple) agissent parfois avec des casquettes fort différentes (selon qu'ils tentent une récupération amiable de dettes ou au contraire l'exécution d'un jugement préexistant).

Prudence, car s'il est important de réagir, prendre contact, et éventuellement proposer un plan de paiement, il faut toujours être très attentif à ce qu'on écrit : « les paroles s'envolent mais les écrits restent ! ».

Même un SMS, un post sur Messenger ou Facebook sont des « écrits » qui nous engagent à respecter ce qu'on a écrit !

Par exemple, de nombreux locataires et propriétaires communiquent exclusivement par SMS : c'est pratique, mais tout ce qui est écrit peut se « retourner » contre celui qui l'a écrit, et les SMS peuvent servir de preuve devant le Juge.

La meilleure technique consiste toujours à téléphoner d'abord, puis à confirmer ce qui a été convenu ou décidé par mail, ou SMS.

Il est indispensable de conserver tous ces écrits, tant les nôtres que ceux de nos interlocuteurs, éventuellement en les imprimant ou en les stockant sur le Net.

De même, il est indispensable de garder une copie des courriers qu'on envoie, des documents qu'on dépose à l'accueil du CPAS ou à la permanence de son syndicat ou de sa mutuelle (soit une photocopie, soit une photo avec son smartphone).

CHERCHER LES DELAIS

Enfin, il faut toujours avoir le réflexe de chercher les délais indiqués sur les courriers. Les organismes qui envoient des documents, des formulaires, des convocations, indiquent toujours un délai précis pour réagir, répondre, renvoyer le formulaire ou se présenter à la convocation.



Le non-respect de ces délais peut entraîner des conséquences graves (perte du droit de faire un recours par exemple).

PREVENIR EN CAS DE DEMENAGEMENT

Enfin, lorsqu'on déménage, il faut absolument communiquer la nouvelle adresse aux organismes officiels (CPAS, mutuelle, ONEm, syndicat, etc.), car sinon, les courriers arrivés à l'ancienne adresse ne seront jamais lus mais seront quand même valablement envoyés : on sera censé les avoir reçus et on ne pourra pas contester ne pas les avoir reçus !

Toutes ces précautions sont parfois difficiles à garder en tête quand on vit des conditions de logement très précaires, qu'on est hébergé chez des connaissances ou qu'on vit temporairement à la rue.

Si on a une adresse de référence, il faut très régulièrement se présenter au CPAS pour relever le courrier. Sinon, il faut donner aux organismes officiels une « adresse de courrier » (par exemple chez la personne qui nous héberge), en précisant qu'il ne s'agit pas de l'adresse de « résidence principale », mais d'une « adresse temporaire de courrier ».



FEDERATION

« **POUR MOI, LA SOLIDARITE C'EST...** »

FIN JUILLET, NOUS NOUS RETROUVIONS EN ASSEMBLEE DES MILITANTS.

NOTRE THEME : LA SOLIDARITE.

« Pour moi, la solidarité, c'est ... ? » nous nous proposons de compléter cette phrase, dans notre numéro précédent de LA MAIN DANS LA MAIN.

LUTTES-SOLIDARITES-TRAVAIL

La solidarité a beaucoup d'importance, depuis le début de LST. Elle est d'ailleurs inscrite dans le nom que nous nous sommes donné : Luttes-Solidarités-Travail

Déjà lors de nos premiers rassemblements, nous nous disions combien la solidarité est importante. C'est ensemble que nous ferons reculer la misère, les solidarités sont le moteur de ce changement.

AUJOURD'HUI, DEMAIN

Nous garderons cette thématique pendant quelques temps encore. En régions, entre nous, avec d'autres associations, nous allons approfondir ce thème de la solidarité : nos témoignages et nos réflexions nourriront nos revendications pour la Journée mondiale du refus de la misère, les concertations au Service de Lutte contre la pauvreté et le rapport bis annuel, pour le nouveau pacte social (new deal) ... c'est aussi un thème important face à la crise que nous vivons pour le moment.

Comment va-t-on vivre les années qui viennent ? Quelles orientations va prendre notre société ? Comment va-t-on traverser cette situation difficile ?

VITAL

Si on veut que ce ne soit pas encore plus difficile qu'avant, **si on veut que les plus pauvres ne soient pas mis sur le côté, nous devons apporter notre position, nos réflexions, et nos attentes à la société.**

La solidarité, ce n'est pas seulement un thème intéressant, c'est un thème vital.



LA SOLIDARITE, C'EST...

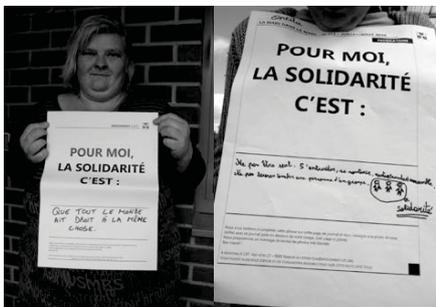
« Que tout le monde ait droit à la même chose. »
Carole

« Aider les gens à avoir plus d'argent, de boulot, à manger. C'est le CPAS, l'état, tout le monde qui doit aider »
Arnaud

« Aller porter notre parole pour que les plus pauvres soient entendus »
Luidji

« Donner des coups de main avec mes petits moyens. »
Michel

« Etre à côté des plus pauvres »
Josiane



QUESTION DE DIGNITE

P., à LST Andenne, nous dit : « A partir de l'expérience que je vis avec mon fils, je dois avouer que je mesure combien c'est difficile d'aider l'autre à s'en sortir. Même son propre enfant ! Et ce n'est pas évident

non plus de demander de l'aide aux autres. Je l'ai expérimenté dans mon combat quotidien depuis très longtemps. C'est vraiment une question de dignité. »

UN REEL RECUL

La solidarité, ce n'est pas demander de l'aide. Nos parents, nos grands-parents se sont battus pour avoir des droits.

On perd des acquis qui ont été gagnés par les travailleurs, notamment dans la sécurité sociale. Il y a un réel recul. Depuis une dizaine d'années, les CPAS mettent des conditions terribles ! Les conditionnements des droits se multiplient aussi dans l'aide sociale. On ne peut pas construire celui qui demande de l'aide avec ces conditions ! On ne peut pas aider quelqu'un, une famille, un peuple en le dévalorisant et en le culpabilisant.

DES CONSEQUENCES

J. : quand j'ai voulu être un peu solidaire avec les personnes à la rue, que je les ai accueillies chez moi, ... quelques jours après, la police est venue et ils ont mis tout le monde dehors. Et avec mon frère, ça été pareil. Il était à la rue, je l'ai accueilli. Parce que je n'avais qu'une chambre, le propriétaire m'a expulsé. **On est sanctionnés quand on veut être solidaires.**

FEDERATION

Suite de la page 4

LA CONCURRENCE, MAUVAISE HABITUDE

Se questionner sur la solidarité c'est **accepter de remettre en question un fonctionnement** généralisé dans notre société. Notre société est régie par la concurrence plutôt que par les mécanismes de solidarité. Manifester notre besoin et nos droits de solidarité est un enjeu majeur dans les temps qui courent. L'organisation de la société et les gouvernements sont en cause dans ce que nous pouvons qualifier de « reculs ». La conditionnalité des droits participe à cette concurrence et abîme les mécanismes de solidarité.

LE COUT DE LA SOLIDARITE

Nous ne sommes pas égaux face à cette question de solidarité. « On est obligé de se cacher, de frauder. Ces choses ne sont pas normales. »

« La solidarité ne va pas de soi, c'est une construction humaine qu'il faut bien différencier de l'entraide. »
Véronique

« c'est de pouvoir compter sur l'autre. On essaie de te faire croire que tu peux faire ci ou ça. Mais on te met des batons dans les roues »
Océan

Nous nageons à contre-courant. Pour nous, partager, être solidaire représente un coût non négligeable et fait peser le poids de sanctions qui peuvent être dramatiques pour nos vies et en même temps, la solidarité comme charité donne plus de pouvoir et d'influence encore aux plus nantis.

Au regard du fait que la solidarité peut détruire, notre démarche visera à identifier quels sont les mécanismes et de quelles manières nous pouvons **développer des éléments libérateurs dans la solidarité.**

« La solidarité ne va pas de soi, c'est une construction humaine qu'il faut différencier de l'entraide. »



« La solidarité passe par la famille. On doit pouvoir trouver de l'aide. Elle passe par le gouvernement aussi »
Marisa

« Se rassembler dans l'espoir de briser les mépris de la société nantie. »
Louis

UNE ASSEMBLEE DES MILITANTS MALGRE LE CORONA

C'était une assemblée particulière, coronavirus oblige ! Nous nous sommes retrouvés ensemble grâce à la technologie, en virtuel ! Chacun restait dans sa région, en présentiel dans le local de la région, en gardant les distances, avec le masque... ou en virtuel. Et puis, on a pu se revoir et s'entendre, par écran interposé. Même si c'est à distance, c'est important pour nous d'être ensemble. Réunis, mais séparés mais ensemble, comme l'a dit un militant. Et avec une attention particulière pour tous ceux qui n'ont pu nous rejoindre.

5



JOURNEE MONDIALE DU REFUS DE LA MISERE

SUR LA PLACE DE L'ANGE,
Présence des personnages « transparents ». Partages.

AU PARLEMENT DE WALLONIE,
Témoignages et temps d'échanges

En présence de Monsieur Marcourt, Président du Parlement de Wallonie, des parlementaires et autres acteurs de la société civile. Autour de la Dalle « en l'honneur des victimes de la misère. »

**16 OCTOBRE 2020
A NAMUR**



ILLUSOIRE, INUTILE, LIBERTICIDE, TEINTEE D'EUGENISME ¹ ET CONTREPRODUCTIVE

C'EST AINSI QUE NOUS QUALIFIONS LA PROPOSITION DE LOI VISANT A
ACCORDER UNE PROTECTION JURIDIQUE PRENATALE DEPOSEE AU PARLEMENT FEDERAL LE 13.02.20

OBJECTIFS DE LA LOI ?

La proposition de loi vise deux objectifs : imposer une hospitalisation forcée à des femmes enceintes souffrant d'un trouble psychique, comme une assuétude, représentant une menace pour le développement de leur futur enfant. Par ailleurs, prendre une mesure de placement à l'égard d'un enfant avant même sa naissance.

REMARQUE PREALABLE

Sous le couvert de l'intérêt de l'enfant, le législateur s'inscrit d'emblée dans une perspective de contrôle accru qui porte atteinte à la vie privée et à la liberté de la femme enceinte. Le débat touche donc aux fondements de notre démocratie et les personnes en situation de pauvreté ont un éclairage tout particulier à apporter.

Ces personnes – et plus spécifiquement les femmes – sont en première ligne : La pauvreté, la précarité sont toujours des facteurs aggravants pour n'importe quelle pathologie.

Elles ont par ailleurs une longue expérience de la mise sous tutelle et des contrôles parfois très intrusifs. Leur analyse est donc essentielle pour apprécier l'efficacité de la proposition. Quand elles sollicitent une aide, un contrôle est nécessairement mis en place.

Ainsi, de nombreux allocataires sociaux sont soumis à des contrôles affectant leur vie privée afin de vérifier, par exemple, la réalité du statut d'isolé.

Des parents hésitent à solliciter une intervention des services d'aide à la jeunesse de crainte de déclencher ou d'accélérer un mécanisme de placement d'enfant. Ces contrôles peuvent gangréner la relation de confiance indispensable à un accompagnement.

UNE MESURE ILLUSOIRE

Une première réflexion de bon sens s'impose : avant même de parler de « protection proactive » et de contrôle, il y a lieu prioritairement de supprimer les facteurs aggravants que sont la pauvreté et la précarité. Dans son rapport de 2019, le Comité des droits de l'enfant des Nations-Unies s'est inquiété du niveau élevé de pauvreté infantile marquée par des disparités importantes selon les régions en Belgique.

La situation est en effet particulièrement préoccupante en Belgique qui se classe comme un très mauvais élève au niveau européen : un enfant sur quatre risque de grandir dans la pauvreté en Wallonie, quatre sur dix à Bruxelles, et un sur cinq en Flandre.

Les mesures qui ne visent pas d'abord à éradiquer cette pauvreté ne peuvent être qu'illusoire, et masquent en réalité le manque d'engagement politique des autorités pour que soit respectée la Convention Internationale des droits de l'enfant.

UNE MESURE INUTILE ET LIBERTICIDE

Décider de placer l'enfant avant la naissance ne peut par définition être mis en œuvre qu'après la naissance. L'arsenal législatif actuel permet déjà un placement dès la naissance. En application des articles 47.2 du Décret flamand, 9 du Décret Bruxellois et 52 du Décret wallon, un magistrat peut prononcer en urgence un placement à la requête du Parquet. Cette disposition est régulièrement appliquée lorsque par exemple, le Parquet est alerté d'une situation particulièrement préoccupante par les services sociaux de la maternité. La proposition n'apporte donc aucune amélioration à cet égard, si ce n'est un stress supplémentaire chez la mère enceinte qui de surcroît est jugée avant même la naissance comme étant incapable d'élever l'enfant qu'elle porte. L'hospitalisation forcée d'une femme enceinte atteinte d'un trouble psychique qui représenterait une menace grave pour le futur enfant est déjà pratiquée en cas de nécessité absolue dans le cadre de la loi sur les malades mentaux interprétée de façon extensible. Toutefois, de façon péremptoire, la proposition néglige cette piste. Cette loi strictement balisée par la jurisprudence et par les ordres des médecins, permet de ne prendre une mesure de protection « à l'égard d'un malade mental, que si son état le requiert, soit qu'il mette gravement en péril sa santé et sa sécurité, soit qu'il constitue une menace grave pour la vie ou l'intégrité d'autrui ».

Dans la pratique, des personnes souffrant par exemple d'une addiction aigüe mettant en péril leur santé et leur sécurité peuvent déjà maintenant faire l'objet d'une mesure de protection. Le terme « autrui » n'est pas défini, et au sens strict, ne s'applique qu'à une personne déjà née. Pour pallier cette difficulté, ne suffirait-il pas de préciser que « autrui » inclut un embryon âgé de 22 semaines (pour ne pas mettre à néant le droit à l'avortement) ? Pour autant qu'elle ne renforce pas la tendance à psychiatriser les plus vulnérables, cette simple précision qui clarifierait la portée de la loi du 26 juin 1990 sur les malades mentaux, serait de nature à mieux garantir l'équilibre des droits en présence.

UNE MESURE TEINTEE D'EUGENISME SOCIAL

La proposition s'inspire clairement d'une conception eugéniste, notamment à l'égard des personnes fragiles. Est explicitement désignée la future mère qui ne pourrait offrir temporairement au nouveau-né un logement. (« se prépare-t-elle à l'arrivée de l'enfant (logement, prise en charge, etc. »). Elle cite en exemple la législation des Pays-Bas qui autorise l'enfermement d'une future mère « responsable de déchéance sociale ». On pourrait ainsi faire pression sur toute femme fragile en début de grossesse : avortez, sinon vous serez enfermée...

UNE MESURE CONTREPRODUCTIVE

Tant les familles en difficulté que les services qui offrent une aide psychosociale le disent : un accompagnement prénatal n'obtient des résultats que dans le cadre d'une relation de confiance qui est essentielle. À défaut, surtout si la menace d'un enfermement et d'un placement prématuré plane dès le début de la grossesse sur les futurs parents, ceux-ci éviteront de demander une aide aux services mis à leur disposition, et des grossesses, notamment à risque, ne seront plus suivies du tout. La proposition dès lors produira l'effet inverse à celui recherché.

<https://www.dekamer.be/FLWB/PDF/55/1029/55K1029001.pdf>

1. Pratique qui vise à améliorer la race

À PETIT PAS

Après une longue période de confinement, les enfants de la Bibliothèque de rue d'Andenne ont eu le plaisir de se rassembler autour du thème de « la marche ».

Malgré le contexte particulier lié au Coronavirus, nous nous sommes mobilisés pour garantir le respect des consignes afin que ces animations se déroulent en sécurité et avec l'autorisation communale.

Un contexte bien particulier, il est vrai, puisqu'il fallait non seulement respecter les mesures sanitaires (port du masque pour les animateurs, désinfection des mains pour les enfants et animateurs ainsi que du matériel... sans oublier de prendre le nom, prénom et coordonnées de chaque participant, avec l'accord des parents).



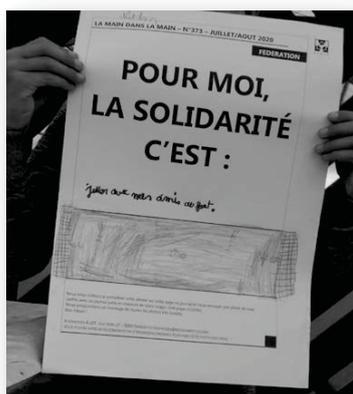
Premier défi à relever pour les enfants : s'aventurer dans la cité sous un aspect plus ludique avec les yeux bandés guidés par un de leurs camarades. Découvrir ou redécouvrir ainsi les lieux avec l'éveil de tous les autres sens (ouïe, toucher, etc...) plus développés.

A partir d'un plan épuré du quartier, les enfants se resituent immédiatement. Ils vont ainsi créer ensemble leur propre carte. Ils dessinent pour les uns leur maison, pour les autres les buildings ou la plaine de sports, la fontaine, etc... Ils se réapproprient leur quartier avec leurs symboles. Un zeste de couleur afin de ressembler à un véritable plan et le tour est joué.



Puis, nous entamons avec eux la réflexion sur le thème de la marche : D'où viens-tu ? Quand est-ce que tu marches et pourquoi ? Est-ce que c'est important de marcher et pourquoi ? Jusqu'où marches-tu dans la cité ?

Cela leur fait penser : « AUX PANNEAUX AVEC LES PETITS BONHOMMES QUI MARCHENT... POUR SE BALADER. POUR ALLER À L'ÉCOLE. ALLER AUX ACTIVITÉS OU À LA PLAINE. VOIR LES AMIS. POUR ALLER AU MAGASIN À PIED ET DESCENDRE EN VILLE. PROMENER LE CHIEN. SE PROMENER EN FORÊT. POUR NE PAS ÊTRE SEUL ET MARCHER AVEC SES COPAINS. »



Il s'agit alors de choisir une vieille chaussure qui sera le support sur lequel ils pourront exprimer de manière créative et artistique ce qu'ils veulent transmettre comme message. Mais dans un premier temps, ils mettent leurs idées sur papier.

Second défi : faire apparaître sur la vieille chaussure le message que l'on souhaite transmettre sur la marche. Chacun se lance dans l'aventure. C'est chouette de pouvoir peindre sur une chaussure ! C'est drôle et bizarre ! Et ce n'est pas tous les jours qu'on peut le faire ! En effet, la majorité, voire l'ensemble des enfants, a choisi la peinture pour travailler et s'exprimer ! Ils adorent cela ! Même les petits bouts d'à peine 3 ans se révèlent être de véritables « Picasso » en herbe !



Un autre moment est consacré à répondre à une question : « Pour moi la solidarité, c'est : » Un mot bien difficile à comprendre... Mais certains enfants connaissent ce que cela signifie et l'expliquent aux autres.

« POUR MOI, C'EST : JOUER AU FOOT AVEC MES AMIS. NE PAS ÊTRE SEUL. S'ENTRAIDER, SE SOUTENIR. RESTER (SOUDÉS) ENSEMBLE. NE PAS LAISSER TOMBER UNE PERSONNE D'UN GROUPE. L'AMI DE MON PAPA QUI NOUS AIDE POUR ALLER CHERCHER LES COURSES. »

Les enfants complètent alors la page de notre journal La Main Dans La Main et posent devant l'objectif comme des vedettes dans l'anonymat.

Étant donné les mesures sanitaires, le coin livres n'était pas envisageable. Une nouvelle découverte se propose, l'univers du Kamishibai. C'est la première fois qu'ils écoutent et découvrent des histoires contées de cette manière et apparemment, ils apprécient car ils en redemangent tous les jours ! Un nouvel univers dans lequel ils se plongent avec émerveillement !

Kamishibai signifie littéralement : « théâtre de papier ». C'est une technique de contage d'origine japonaise basée sur des images qui défilent dans un butai (théâtre en bois).



ÇA SE PASSE...

LA VALISE DE LA SOLIDARITÉ



Continuons à remplir notre valise du dé-confinement. Avec tout à ce nous avons à dire sur la solidarité, comment nous la vivons, ce qu'elle signifie pour nous... Nos témoignages et réflexions alimenteront nos interpellations lors de la journée mondiale du refus de la misère.

Nous avons eu une **assemblée des militants** sur ce thème le 25 juillet. Nous nous retrouvons pour une seconde **le 5 septembre**, en région, par skype, ... contactez-nous pour nous rejoindre de là où vous êtes

LA REINE MATHILDE, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA PAUVRETÉ

LST sera présent à Bruxelles ce 3 septembre pour répondre à une invitation de la Reine Mathilde sur le développement durable et la pauvreté. Cela fait suite au rapport bisannuel sur lequel nous avons travaillé avec d'autres associations et le service de lutte contre la pauvreté. 2 militantes rappelleront le positionnement de LST sur le développement durable, thème que nous analysons depuis plus de 10 ans, en collaboration avec Ass. 21 notamment.

<http://www.mouvement-lst.org/associations21.html>

FORUM DURABILITÉ

Pendant 2 ans, en dialogue avec d'autres partenaires, nous avons participé aux concertations organisées par le Service de lutte contre la pauvreté sur les liens entre la pauvreté et le fait de construire une société « durable » pour tous et toutes. Ces concertations ont débouché sur le rapport « Durabilité et pauvreté » qui a été remis à tous les niveaux de pouvoir de notre pays.



Le 21 septembre
À Mundo-B
inscriptions :
www.associations21.org

Il nous permettra de partager nos contributions durant les concertations. Et de nous nourrir de la réflexion des autres participant.e.s. Cela permettra également que nos revendications soient relayées par d'autres acteurs de la société civile. De questionner la cohérence des politiques menées aux différents niveaux de pouvoir...

LES « TRANSPARENTS » S'AFFICHENT !



Au centre de notre journal, vous avez découvert une affiche ! C'est le lancement de notre campagne du refus de la transparence. Elle nous apparaît avec intensité accrue dans le cadre des périodes de confinement et de distanciations sanitaires imposés aux populations. Malgré les mesures sanitaires, la campagne aura bien lieu. D'abord sous forme de cette affiche. Elle nous rappelle nos personnages transparents que vous hébergiez les années précédentes.

Exposez l'affiche, sur votre fenêtre, dans votre bureau, dans le couloir... parlez-en à vos amis, dans les associations, diffusez-la.

Ajoutez-y la banderole à découper (en page 5) qui rappelle le temps fort de cette campagne par notre présence au parlement wallon lors de la journée mondiale du refus de la misère. Les personnages transparents seront présents dans nos locaux, lors de nos interpellations. Vous souhaitez en accueillir ? Contactez-nous au 081/221512 ou federation@mouvement-LST.org

« LA MAIN DANS LA MAIN » LE QUART MONDE EN MOUVEMENT

Ont participé À ce numéro
D'Andenne : l'équipe d'actualités ardennaises.
De Condroz-Famenne-Ardenne : Michel, Jacques, Chantal.
De Namur : Andrée, Cécile, Francine, Martin, Philippe, Sébastien
Du Hainaut : Laeticia, Luc, Marcelle, Myriam, Sabine.

NOS ADRESSES DE CONTACT

A ANDENNE :
L.S.T Andenne asbl - Tél. : 085/ 84 48 22
Rue d'Horseilles, 26 – 5300 Andenne
andenne@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE96 3500 2327 8305

EN CONDRUZ-FAMENNE-ARDENNES :
L.S.T Condruz-Famenne-Ardenne asbl
Tél. : 0486/33 36 17
Doyon, 13 – 5370 Flostoy
ciney-marche@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE71 7925 8843 2869

PROVINCE DU HAINAUT :
LST Hainaut
Tél. : 0486/33 43 59
hainaut@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE67 0013 3858 9387

A Tubize
Claire Goethals - Tél. : 067/64 89 65
Rue du Centre, 19 – 1460 Virginal
tubize@mouvement-lst.org

A NAMUR :
L.S.T Namur asbl - Tél. : 081/22 15 12
Rue Pépin, 27 – 5000 Namur
namur@mouvement-lst.org
Cpte : IBAN : BE12 0011 2378 3392

POUR PLUS D'INFORMATIONS
RETROUVEZ-NOUS SUR :
WWW.MOUVEMENT-LST.ORG
federation@mouvement-lst.org

ABONNEMENTS
Abonnement de soutien fixé à 15 euros/an
Cpte : IBAN BE 670013 3858 9387
De la Fédération Luttes Solidarités Travail
27 rue Pépin – 5000 Namur

DONS
Tous les dons de plus de 40 euros sont déductibles des impôts. Montant à verser sur le compte IBAN BE 23 2500 08303891. BIC : GEBABEBB. De Caritas Secours Francophone (Délégation de Namur- Luxembourg), avec comme mention : Projet n° 05/65 (LST) ou projet n° 178 communication 732501 (LST Andenne).

AVEC LE SOUTIEN
De la Fédération Wallonie Bruxelles (Ministère de la Culture et des Affaires Sociales) et de la Région wallonne (Direction générale de l'économie et de l'emploi).



IMPRIMERIE
Notre journal est imprimé par Nuanca 4
Rue des Gerboises 5, 5100 Namur

CHERS LECTEURS, N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER. NOUS ATTENDONS VOS REMARQUES, VOS ARTICLES, UN PETIT COUP DE FIL... BONNE LECTURE !

LMDLM@MOUVEMENT-LST.ORG